

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du 22 mars 2019

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 12

Etaient présents : TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves — DENIS Geneviève – DELAUNAY Thierry – FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – PINSARD Gisèle – SEVENO Hervé

Absents excusés : FAUVEL Auguste - BEAUDUCCEL Cécile - ASSELIN Marie-Christine

Secrétaire de séance : Christelle HALLET

Ordre du jour :

- Subventions 2019
- Comptes administratifs et de gestion 2018 (commune, assainissement, lotissement)
- Affectation de résultats (commune, assainissement, lotissement)
- Budgets 2019 (commune, assainissement, lotissement)
- Entretien des terrains de football (décompactage et amendement)

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Présentation de la Situation financière 2018 faite par Monsieur Creach, trésorier
- Dates de conseil d'avril et mai
- Demande pour les classes 9
- Diagnostic réseau pour l'assainissement collectif
- Informations diverses

I : Subventions 2018

Thérèse nous montre le tableau réactualisé des subventions. Quelques remarques :

- Le montant de la subvention de l'AEJI n'est pas encore finalisé mais restera dans le même ordre que celle de 2018.
- Concernant la subvention de la CSF pour la bibliothèque, le montant a été fixé à 2€ par habitant soit 2 400 €.
- Pour le P'ty Bistrot, la commune continue à mettre à disposition le local et à régler les factures de combustibles

Le montant total des subventions 2019 est donc de 8 330,50 € sans la subvention AEJI.
Les associations n'ayant pas fait de demande à ce jour n'auront pas de subvention.

II : Présentation de la Situation financière 2018 faite par Monsieur Creach

Monsieur Creach nous a fait une analyse de la situation financière sur les dernières années. Globalement la situation est bonne, l'endettement de la commune diminue et la dette par habitant est de 274€. Les produits entre 2017 et 2018 ont augmenté de 3.9% et les charges ont baissé de 6.3%

III : Comptes administratifs et de gestion 2018 (commune, assainissement)

Affectation des résultats (commune, assainissement)

Budgets 2019 (commune, assainissement, lotissement)

Commune :

Présentation du tableau récapitulatif des budgets 2018 prévisionnels et réalisés ainsi que du budget prévisionnel 2019. Une explication sur les lignes de dépenses et de recettes est donnée par Madame le Maire.

Pour 2018, un excédent de 190 193.46 € est constaté sur le budget fonctionnement.

Pour 2018, un excédent de 405 093.90 € est constaté sur le budget investissement.

Assainissement :

Le budget de fonctionnement de 2018 est excédentaire pour 58 950.87 €.

Le budget d'investissement est excédentaire pour 68 852.18 €.

Approbation des comptes administratifs 2018 :

Suite à cette présentation, Madame le Maire sort de l'assemblée.

Le conseil donne approbation des comptes administratifs 2018 à l'unanimité et vote les comptes de gestion du trésorier.

Affectation des résultats :

Madame le Maire propose d'inscrire l'excédent 2018 du budget de fonctionnement de la commune dans le budget d'investissement 2019 de la commune.

Madame le Maire propose d'inscrire l'excédent 2018 du budget de fonctionnement d'assainissement dans le budget de fonctionnement d'assainissement 2019.

Madame le Maire propose d'inscrire les excédents d'investissement 2018 des deux budgets dans les budgets respectifs d'investissement.

Les budgets 2019 commune et assainissement sont donc votés à l'unanimité par le conseil municipal sans augmentation des taux d'imposition.

III : Budget 2019 du lotissement

Madame le Maire nous présente le budget 2019 pour le lotissement.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget du lotissement des Lavandières.

IV : Entretien des terrains de football (décompactage et amendement)

Jean-Yves Pain nous présente le devis pour l'entretien du terrain de football :

- le décompactage 1 820€ HT

- le compost 1 782€ HT

Soit pour un total de 3 602€ HT et 4 144,20 € en TTC

Le conseil municipal vote pour le décompactage et le compost du terrain.

V : Dates de conseil d'avril et mai

Jeudi 25 avril 2019 à 20h00

Vendredi 24 mai 2019 à 20h30

VI : Demande pour les classes 9

Le groupe qui a en charge le repas des classes 2019 a fait une demande pour mise à disposition de la salle des fêtes le week-end du 21 septembre 2019.

Le conseil municipal donne son accord.

VII : Diagnostic réseau pour l'assainissement collectif

Un devis va être demandé pour faire un diagnostic sur une partie du réseau qui présente quelques dysfonctionnements.

VIII : Informations diverses

- Les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019 donc un planning sera fait au prochain conseil. La date limite pour s'inscrire sur la liste électorale est le 30 mars 2019.
- Théâtre au village : réponse d'Anne Busnel qui accepte le montant de notre subvention et la représentation à Marpiré aura lieu le mercredi 28 août 2019
- Les travaux pour le lotissement ont pris du retard pour des problèmes administratifs.